



**AICVF**  
Hauts-de-France



**COSTIC**  
Comité Scientifique et Technique  
des Industries Climatiques



**BAGGIO**  
LYCÉE DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
— CONSTRUISONS L'AVENIR ENSEMBLE —

## Présentation autour des décrets tertiaire et BACS

*L'AICVF Hauts de France en collaboration avec le COSTIC et le syndicat ACR organisent*

**Lundi 12 décembre 2022 de 18h à 20h**

Accueil à partir de 17h30, démarrage à 18h00

**Lycée César BAGGIO 332 Bd d'Alsace 59000 Lille**  
le parking du Lycée sera à disposition

*Présentée et animée par la nouvelle équipe AICVF Hauts de France*



**COSTIC**  
Comité Scientifique et Technique  
des Industries Climatiques

**Cédric BEAUMONT - Directeur Technique au COSTIC**  
**Comité Scientifique et Technique des Industries Climatiques**

**et Florent TROCHU – Délégué Général au Syndicat ACR / Association BACnet France**  
*Syndicat des Automatismes, du génie Climatique et de la Régulation*



Cette réunion est ouverte aux adhérents gratuitement et via une participation de 20 € à l'entrée pour les non-adhérents (CB acceptée) ou gratuite si [engagement de cotisation 2023 à l'AICVF lors de la réunion.](#)  
[La cotisation sera appelée en janvier 2023.](#)

*Comment assurer la mise en application des décrets tertiaire et BACS  
et leur contexte de mise en application*

- *Contexte général et calendrier d'application*
- *Méthodes, obligations, modulations*
- *Leviers d'actions*
- *Echange ouvert, questions/réponses*

*A l'issue de la présentation un pot de l'amitié pour tous les participants*

**[Inscription obligatoire](#)**

**[Je m'inscris](#)**

*Devenir membre de l'AICVF Hauts de France, c'est rejoindre un réseau de passionnés du confort thermique et énergétique, acteurs de la transition écologique. S'informer, se former ou se perfectionner, sont les bonnes motivations pour entretenir des relations amicales entre adhérents de l'AICVF Hauts de France. Au plaisir de vous rencontrer lors de nos réunions. L'équipe AICVF Hauts de France*

<b>MONTANT DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2022</b>
--

<b>CATEGORIE</b>	<b>COTISATION (ABONNEMENT A LA REVUE CVC INCLUS*)</b>	<b>COUT APRES DEDUCTION D'IMPOTS**</b>
<b>Titulaire</b>	174 €	58 €
<b>Titulaire Junior</b>	54 €	18 €
<b>Etudiant</b>	15 €	5 €
<b>Membre IBPSA</b>	94 €	31 €
<b>Retraité</b>	88 €	29 €
<b>Honoraire</b>	56 €	19 €
<b>MPM Or</b>	1 750 €	
<b>MPM Bac +2/3</b>	320 €	
<b>MPM Bac +5</b>	320 €	
<b>Autres associations</b>	540 €	

Déduction fiscale pour le particulier :

\*\*Si vous réglez votre cotisation à titre personnel, vous pouvez demander un reçu fiscal qui vous permettra de déduire 66% du montant de la cotisation de vos impôts..

Un reçu fiscal sera disponible sur votre compte Assoconnect à réception de votre règlement.

Toutes les informations sur le site [aicvf.org](http://aicvf.org)

[Pour toute adhésion à compter de la date de la réunion, la cotisation sera appelée en janvier 2023.](#)